

Epargne salariale : l'intéressement

UA1. La mise en place de l'accord d'intéressement (90 mn)

- Les modifications de l'intéressement par les lois PACTE et ASAP
- Les entreprises concernées par l'accord d'intéressement
- Les bénéficiaires de l'accord
- Les modalités de mise en place
- La durée de l'accord

UA2. La conformité de l'accord d'intéressement (45 mn)

- La formule de calcul
- La période de calcul de l'intéressement
- Le délai de conclusion
- Le contenu de l'accord
- L'intéressement de projet
- La modification et la dénonciation d'un accord
- La modification de la situation juridique de l'entreprise
- L'information des salariés et le suivi de l'application de l'accord
- Les formalités de dépôt de l'accord
- Les critères de répartition de l'intéressement
- Les limites de l'intéressement
- Les modalités de versement
- Le supplément d'intéressement

UA3. Maîtriser les règles fiscales et sociales pour les auditer (45 mn)

- Statut social et fiscal des sommes versées par l'entreprise
- Statut social et fiscal des sommes versées pour le bénéficiaire

OBJECTIFS

Contrôler les obligations des entreprises à l'égard des salariés.

Maîtriser les caractéristiques et incidences des accords d'intéressement.

Connaître le cadre fiscal et social des cotisations et des prestations.

PUBLIC

Experts-comptables, collaborateurs comptables, collaborateurs service social, assureurs, chargés de clientèle, courtiers, CGP/CGPI, conseillers indépendants, avocats, notaires.

PRÉ-REQUIS

Formation destinée à un public possédant les connaissances de base dans le domaine du statut et de la rémunération du dirigeant et ayant besoin de maîtriser les caractéristiques techniques.

DURÉE

3 heures

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Un quiz de positionnement et un quiz final
Un support PDF récapitulant les points-clés. Un certificat de formation mentionnant le nombre d'heures de formation sera délivré automatiquement après la validation du module. La validation est obtenue dès 80 % de bonnes réponses au quiz final.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

MOBILISÉE

Pédagogie expositive et interrogative.

MODALITÉS D'ACCUEIL DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre référente handicap est à votre disposition pour trouver des solutions adaptées à la nature de votre handicap. Veuillez nous contacter en envoyant un mail à l'adresse : handiplus@factorielles.fr

MODALITÉS D'ACCÈS À LA FORMATION ET TARIFS

Tarifs disponibles sur le site Internet www.factorielles.com